

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

3 octobre 2020 à 10 heures 30

Le président ouvre la séance à 10 heures 40

Adhérents présents : 11

Pouvoirs : 2

dont électeurs : 13 (sur 18)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Présentation du rapport moral par le Président (Annexe 1)

Présentation du bilan financier (Annexe 2) : Quitus est donné au trésorier à l'unanimité

Présentation du bilan sportif (Annexe 3)

Le bilan sportif est moins touffu que l'an passé car les compétitions n'ont eu lieu que de septembre 2019 à début mars 2020 en raison du contexte sanitaire lié au coronavirus.

Élection des membres du conseil d'administration et du Président

Assesseurs : Anne-Laure GALIMARD et Gérard ROUX

Résultat élections à bulletin secret des membres du conseil d'administration

Ont obtenu :

ANDRE Jean-Luc	13 voix	
BARRAUD Dominique	12 voix	
CORVINO Serge	13 voix	
COUTURIER Agnès	13 voix	
GALAND Gabriel	13 voix	
GRENETTE Yves	13 voix	
MARTIN Stéphanie	13 voix	
MOLINA Jésus	13 voix	
PELLEN Catherine	13 voix	

Election du Président :

Catherine PELLEN présente sa candidature au poste de président.

Vote du conseil d'administration à bulletin secret : oui 9 voix sur 9

Vote de l'assemblée à bulletin secret : oui 12 non 1

Election du bureau :

Catherine PELLEN propose la candidature d'Agnès COUTURIER au poste de secrétaire et de Stéphanie MARTIN au poste de trésorière.

Vote du conseil d'administration à bulletin secret : oui 9 voix sur 9

Actions 2021 (Détails en Annexe 4)

- Organisations de compétitions fédérales
- Tir en Salle 7-8 novembre 2020
- Tir Nature Championnat Départemental 25 avril 2021 (à demander)
- Tir en Campagne Championnat Régional 8-9 mai 2021 (à demander)
- Animations internes
- Challenge Club
- Animation Noël
- Sortie Vievy
- Et bien d'autres dans l'annexe

La nouvelle présidente énonce le cadre dans lequel elle souhaite que les actions soient menées : un soin porté à l'accueil et à l'animation, pour accueillir les nouveaux archers mais aussi pour accompagner les licenciés qui n'ont encore qu'une année de pratique, afin qu'ils progressent et deviennent des licenciés sur la durée, même s'ils ne souhaitent pas faire de compétition ; il est également nécessaire de continuer à encadrer les compétiteurs pour

qu'ils puissent représenter le club dans les compétitions à différents niveaux. En ce qui concerne l'animation il est nécessaire de proposer des rencontres entre tous les archers du club dans le cadre notamment d'actions ludiques. Attention sera portée à la présence de l'association sur les actions de la mairie.

Gérard Roux aimerait que le système d'inscription mis en place après le déconfinement pour les entraînements extérieurs soit maintenu en 2021.

Pour ce qui est des objectifs sportifs, une participation de plusieurs équipes au trophée des mixtes ainsi qu'une qualification d'une équipe féminine pour le championnat par équipes de tir en campagne semblent atteignables.

Agnès Couturier précise que la formation de nouveaux arbitres évoquée l'an passé reste d'actualité, Gilles Collin (Président du CD21) précise que Valérie Grut est chargée de cette formation et qu'il faut s'inscrire auprès du PCRA Philippe Crenn.

Stéphanie Martin indique que l'action de découverte du tir auprès de collègues du CEA pourra être reconduite à la demande de ses collègues.

Présentation du budget 2021 (Annexe 5) : adopté à l'unanimité

Prix de la cotisation 2022 :

Vu le contexte actuel, la part club de la licence reste inchangée à 33 € **adopté à l'unanimité**

Gérard Roux indique que certains archers ne savent pas à quoi correspond la cotisation payée et qu'il serait intéressant que chacun sache le montant reversé à la fédération et la part club.

Questions diverses :

Dominique BARRAUD représentera le club à l'assemblée générale du Comité Directeur BFC.

Catherine PELLEN posera sa candidature pour l'élection des délégués des clubs du comité régional à l'assemblée générale de la FFTA.

Gilles Collin, président du comité départemental 21 présent intervient :

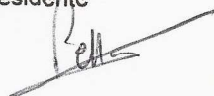
Dans les actions programmées par le CD21 il y aura un stage assistant animateur qui sera proposé aux clubs, il y aura également un accueil des nouveaux présidents de club, l'organisation d'un manche du trophée des mixtes.

Agnès Couturier demande des précisions sur les missions du CD21 comparativement aux autres instances, régionales et nationale : le CD peut faire des achats groupés de matériel, de la promotion du tir à l'arc.

Le souhait de voir une reprise des rencontres jeunes est abordé.

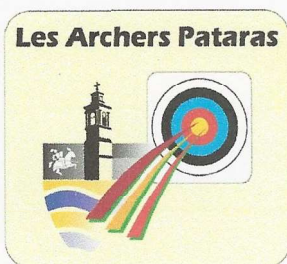
La présidente clôt l'assemblée à 12 heures 40

La Présidente



La Secrétaire





Assemblée générale du 3 octobre 2020

Rapport moral

Mesdames, Messieurs, membres du club et parents,
Merci à Gilles Collin, président du CD 21 pour sa présence ce matin.

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour cette Assemblée Générale électorale et je vous remercie de votre présence.

Je souhaite remercier la municipalité de Marsannay pour l'aide et le soutien qu'elle nous apporte fidèlement depuis de nombreuses années :

- Financièrement par l'octroi de subvention,
- Matériellement par le soutien logistique avec le prêt de véhicules lors de nos concours, par la mise à disposition de nos différents lieux d'entraînement, Salle du Rocher, Stade de la Rente Logerot et les Sapins du Garde.

Nous remercions également l'Office Municipal des Sports, qui nous permet de renouveler du petit matériel

La saison dernière, le club a accueilli 53 licenciés.

Nous avons organisé la saison dernière :

- Porte Ouverte
- Animation de fin d'année
- Concours en Salle au Niveau Fédéral.

Ensuite comme pour tous, nos activités ont été impactées par la Covid. Nous avons dû renoncer à l'organisation du Championnat Cote d'Or Tir nature, au Championnat de Bourgogne Franche Comté Tir en campagne.

Je tiens à remercier l'équipe d'entraîneurs bénévoles (Catherine, Jésus, Vincent), pour leur présence régulière auprès des archers débutants et confirmés. Ainsi que Dominique pour les ouvertures du terrain le mardi.

Merci à toute l'équipe pour la mise en place au moment de la reprise, du protocole des gestes barrières et merci aux archers pour leur discipline.

Un club c'est aussi un bureau, des réunions mensuelles, de l'investissement, merci à Gabriel, Jésus, Dominique, Vincent, Jean-Luc, Serge, Stéphanie, les conseils avisés de Catherine et l'aide des adhérents et parents. Sans vous tous rien n'aurait été possible.

Depuis quelques années déjà je vous ai fait part de mon souhait de transmettre la présidence du Club. Cette AG sera donc ma dernière AG en tant que Président du Club. Durant ces 15 années de Présidence j'ai essayé de faire au mieux dans l'intérêt du club, des archers et pour promouvoir notre sport mais aussi notre commune.

J'aurai eu le plaisir d'organiser avec votre aide, un championnat de France Vétérans Tir en Campagne, de multiples concours en salle, des championnats de Côte d'Or et BFC Tir en

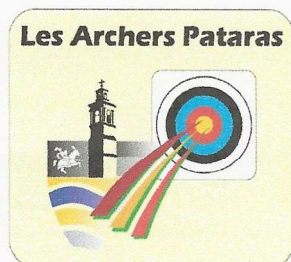
campagne toujours très appréciés par les archers et depuis peu les concours Tir Nature. Nous avons eu de beaux podiums, de beaux champions. Je vous remercie pour la confiance témoignée ettout à l'heure nous allons voter un nouveau bureau et élire un nouveau président à qui je souhaite bien sûr d'éprouver autant de satisfaction que moi durant ces 15 années. Un nouveau Président, une nouvelle équipe c'est aussi un nouveau souffle alors je souhaite bonne continuation à notre Club, de nouveaux projets et encore de belles réussites.


COMPTE DE RÉSULTAT - Exercice 2019/2020 - Les archers pataras :

DÉPENSES				RECETTES			
INTITULÉ	MONTANT	N-1	INTITULÉ	MONTANT	N-1		
605 Achats de matériel et équipements	523.98	1731.22	7062 Locations de matériel	0.00	42.00		
6061 Fournitures non stockables (eau...)	0.00	17.90	7073 Ventes aux Membres	1013.40	1365.40		
6063 Fournitures d'entretien et petit	1179.63	587.50	708 Services rendus aux membres	46.00	0.00		
607 Achats	0.00	180.00	744 Commune	3900.00	2900.00		
616 Assurance	36.00	94.00	750 Cotisations membres	4036.95	4137.25		
622 Honoraires	0.00	124.76	751 Manifestations sportives	408.00	1829.01		
625 Déplacements, missions et réceptions	3697.62	3570.17	752 Manifestations extra - sportives	0.00	260.00		
6251 Frais de déplacement Chpt France	197.36	3171.70	754 Don	3334.00	3420.78		
627 Frais bancaires	92.15	48.00	758 Produits divers	0.00	120.00		
628 Divers	30.00	0.00					
650 Cotisations	10.00	20.00					
6501 Cotisation FFTA membre	2803.50	3103.50					
651 Manifestations sportives	146.00	872.11					
TOTAL DÉPENSES	8716.24	13520.86	TOTAL RECETTES	12788.35	14074.44		
RÉSULTAT : 4 072.11				N-1 : 553.58			
86 Contributions volontaires en nature	0.00	0.00	87 Contributions volontaires en nature	0.00	0.00		
TOTAL	12788.35	14074.44	TOTAL	12788.35	14074.44		


BILAN - Exercice 2019/2020 - Les archers pataras

ACTIF					PASSIF		
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1
213 Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101 Fonds Associatifs	0.00	0.00
2154 Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	106 Réserves	0.00	0.00
2181 Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110 Report à nouveau (119)	5572.12	5018.54
2182 Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120 Résultat de l'exercice (128)	4072.11	553.58
2183 Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION	9644.23	5572.12
2194 Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131 Europe / Etat	0.00	0.00
261 Titres			0.00	0.00	132 Région	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ			0.00	0.00	133 Département	0.00	0.00
350 Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	134 Commune	0.00	0.00
2) STOCKS			0.00	0.00	135 CNS	0.00	0.00
506 Actions			0.00	0.00	136 Autres	0.00	0.00
508 SICAV			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION	0.00	0.00
512A Compte Courant			7950.95	3462.58	151 Provisions	0.00	0.00
512B Compte Epargne			0.00	0.00	161 Emprunts	0.00	0.00
514 Banque postale			0.00	0.00	194 Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515 Livret A			0.00	0.00	400 Fournisseurs	0.00	0.00
530 Caisse			1693.28	2109.57	401 Dettes	0.00	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE			9644.23	5572.12	402 Autres Dettes	0.00	0.00
410 Adhérents			0.00	0.00	430 Dettes Sociales	0.00	0.00
416 Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	468 Charges à payer	0.00	0.00
425 Personnel			0.00	0.00	487 Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
4687 Produits à recevoir			0.00	0.00			
486 Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00			
TOTAL			9644.23	5572.12	TOTAL	9644.23	5572.12



Bilan sportif Saison 2020

2019 : 56 licenciés

2020 : 53 licenciés

Pratique en club : 16 dont 4 femmes (21/8)

Pratique en compétition : 15 dont 5 femmes (17/7)

Renouvellement : 26

Jeunes : 22 dont 9 femmes (18/5)

Renouvellement : 15

Les femmes représentent 33,96 % de l'effectif (35,71 %)

Le renouvellement des licences se fait à 77,35 %

56 participations à des compétitions fédérales (155)

14 compétiteurs (20)

8 348 kms parcourus (34796)

49 salle (60)

0 TAE (29)

5 campagne (22)

2 nature (14)

0 3D (30)

3 titres de Champion de Côte d'Or Individuel (sur 5 participations)

Serge Corvino Champion de Côte d'Or

Agnès Couturier Championne de Côte d'Or

Florent Royer Champion de Côte d'Or

Stéphanie Martin 3^{ème}

Jésus Molina 4^{ème}

1 titre de Champion de Bourgogne Individuel (sur 3 participations)

Serge Corvino Champion de Bourgogne Franche-Comté

Agnès Couturier 3^{ème}

Florent Royer 3^{ème}

Participation aux Championnats de France : 1

Serge Corvino

Salle : 9^{ème}



PREVISIONNEL 2021

N° compte	CHARGES	Montant	N° compte	PRODUITS	Montant
60	Achats		70	Recettes	
	Achats matériel et équipement	2 000,00 €		Rétrocession de produits finis	
	Achats non stockés	1 700,00 €		Prestation de services	
	Fournitures non stockables	70,00 €		Mise à disposition matériel	240,00 €
	Fourniture d'entretien			Production d'activités	300,00 €
	Autres fournitures	600,00 €			
61	Services extérieurs		74	Subventions	
	Locations	150,00 €		Etat (CNDS)	
	Entretien et réparation			ASP	
	Assurances	100,00 €		Département	
	Documentation, Divers			Fonds Européen	
62	Autres services extérieurs			Marsannay la Côte	3 500,00 €
	Formation			Organismes sociaux	
	Déplacements Championnats	2 500,00 €		Autres : OMS	1 000,00 €
	Déplacements, mission	1 500,00 €			
	Frais postaux			Autres produits de gestion courante	
	Services bancaires	40,00 €		Cotisations, adhésions	4 000,00 €
63	Impôts et taxes		75	Manifestations sportives	2 000,00 €
64	Charges de personnel		751	Produits divers	
			758	Produits financiers	
65	Cotisation, adhésions FFTA, Ligue...	2 700,00 €	76		
651	Engagement manifestations sportives		77	Produits exceptionnels	320,00 €
	TOTAL DES CHARGES	11 360,00 €		TOTAL DES PRODUITS	11 360,00 €
	EXCEDENT	0,00 €		DEFICIT	
Valorisation du bénévolat					
86	Emplois des contributions volontaires		87	Contributions volontaires	
	Secours en nature			Bénévolat	15 000,00 €
	Mise à disposition gratuite de biens			Prestation en nature	
	Personnel bénévole	15 000,00 €		Dons en nature	



Objectifs 2021

Concours de tir en salle – 7 et 8 novembre 2020

Tir Nature – Championnat de Côte d'Or - 25 avril 2021

Tir en campagne – Bourgogne Franche-Comté – 8 et 9 mai 2021

Amélioration de l'accueil de tous les licenciés dans le club :

Poursuivre l'accompagnement des archers non-compétiteurs et les inciter à participer à des manifestations loisir à l'extérieur.

Poursuivre l'accompagnement des archers compétiteurs et augmenter la participation à des compétitions fédérales.

Animations internes : rencontre pour des moments ludiques afin que chacun ait le sentiment de faire partie du club.

Proposer des animations inter-clubs : exemple avec tennis de table et escalade

Monter une équipe DRE Poulies

Monter une équipe Tir en Campagne Homme et Femme

Reconduire la journée rangement au Stade (sous une autre forme)

Prévoir une journée 3D à Viévy

Journée technique réglage arcs

Achat matériel débutant

Achat cibles 3D et ciblerie campagne

Trophée des Mixtes : accueillir la manche à 18 mètres, une évolution cette année, la manche à 18 mètres peut se dérouler à l'extérieur et les dates sont libres.

Faire évoluer le site internet

Labellisation : faire un état des lieux